

CARNAVAL ÉTUDIANT 2026

Les informations sur le parcours, la circulation, le stationnement et les mesures de sécurité

Le cortège démarrera à **15h** de l'**esplanade de la Paix** (campus 1) et déambulera jusqu'au **parc des expositions**.

La déambulation s'achèvera par un concert au parc des expositions jusqu'à 23h organisé par la Ville de Caen et NRJ.

Stationnement

La Préfecture et la Ville ont conjointement pris la décision d'interdire le stationnement sur le **parcours**, mais aussi sur les **rues joutant ou débouchant** sur ce parcours. Cette mesure s'appliquera :

- **de 6h à 18h** sur la partie Nord du parcours
- **de 6h à 20h** sur la partie médiane
- **de 6h à 2h** du matin le vendredi sur la partie Sud

Consciente de la gêne occasionnée, la Ville de Caen permettra aux détenteurs d'un abonnement résident de stationner gratuitement leurs véhicules dans les rues adjacentes.

Circulation

La circulation sera interrompue à **compter de 12h** sur l'ensemble du parcours.

Elle sera **rétablie progressivement** dès le début de soirée sur la partie Nord du parcours, puis sur la partie médiane.

La **partie Sud** restera possiblement fermée jusqu'à 2h du matin.

Réseau bus et tram

Des perturbations sur le réseau bus de Twisto sont prévues ce jeudi 26 mars. Toutes les informations seront à retrouver sur [Twisto.fr](https://www.twisto.fr)

Fermeture de certains services municipaux à 12h

Le bâtiment de l'aile des jardins sera fermé au public à partir de 12h et notamment les services **État civil, Citoyenneté et Affaires funéraires**. Le **bureau des objets trouvés** ainsi que **l'Abbaye-aux-Hommes** seront également fermés au public à partir de 12h.

Il est conseillé de privilégier le **standard téléphonique** de l'hôtel de ville pour joindre les services (02 31 30 41 00). Le standard est ouvert de **8h30 à 17h**.

Enfin, **les cimetières dormants** (Saint Jean, Saint Nicolas, 4 nations, Université et Saint Pierre) seront également fermés au public toute la journée.

Collecte des déchets

Les modifications concernant la collecte des ordures ménagères et des déchets verts sont à retrouver sur : caen.fr/actualite/carnaval-etudiant-2026-savoir-pour-que-la-fete-reste-belle

Objets perdus

Tous les ans, de nombreux objets sont trouvés sur le parcours du carnaval. Afin d'éviter ce type de désagrément, il est conseillé de n'emporter sur soi **que le strict nécessaire**, de **protéger et de regrouper ses papiers et cartes** sous plastique.

En cas de perte, le [formulaire en ligne Signaler un objet perdu](#) est à remplir, en cliquant sur la mention "**perdu au Carnaval étudiant**".

Le bureau des objets trouvés, situé dans les locaux de la police municipale (hôtel de ville), organise une **journée d'accueil dédiée aux étudiants** le lendemain du carnaval, **vendredi 27 mars à partir de 9h**.

Mesures de sécurité et de prévention

Le port, le transport et l'usage de **pétards** ou tout autre artifice de divertissements est **interdit** le jour du carnaval sur **tout le territoire** de la ville de Caen.

Un **arrêté permanent** sur l'ensemble du Département du Calvados **interdit le port et le transport** dans les lieux publics **de tous objets ayant l'apparence d'une arme à feu**.

Un **arrêté temporaire** sur l'ensemble du Département du Calvados **interdit la détention, le transport et la consommation de protoxyde d'azote**, à des fins récréatives détournées.

Il est fortement **déconseillé de se costumer en policier ou militaire**.

Toutes les informations sur : caen.fr